

Le quorum est atteint, (13 présents) Mme AUDOUIN ouvre le conseil d'administration à 18h01

Mme Barbot, M Boussard, Mme Lecor, M. Saint-Pol sont excusés

Signature du secrétaire de séance : Mme POUSSIN

Signature de Mme La Présidente, la Principale :

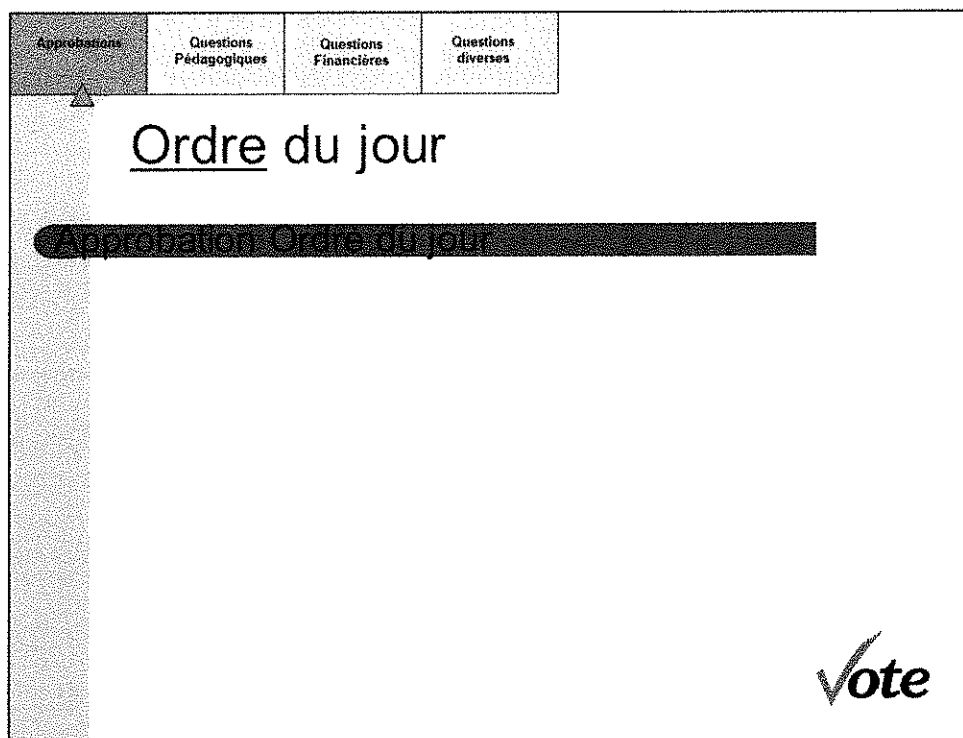
Jacques  
Prevert  
\*



---

## Désignation du secrétaire de séance

C.A. du 23/09	→ Parents d'élèves
C.A. du 09/11	→ Enseignants (Installation)
C.A. du 25/11	→ Administration (Budget)
C.A. du 3/02?	→ Enseignants (DGH)
C.A. du 26-28/04	→ Administration (Compte financier)
C.A. du 30/06	→ Parents d'élèves (Bilan)
C.A. de sept 2022	→ Administration (Rentrée)



**L'ordre du jour du CA est adopté avec l'ajout de la demande d'autorisation de recruter des personnels publics AED, des questions diverses sur l'emploi du temps, vie scolaire et le quart d'heure lecture.**

**Nombre de votants : 13**

**Pour : 13    Contre : 0**


**Abstention : 0**

**Commentaire :**

Approbations	Questions Pédagogiques	Questions Financières	Questions diverses
--------------	------------------------	-----------------------	--------------------

Approbation PV dernier CA (8/07/2021)

---



**Arrivée de Mme Coulon, M Delaporte et de Mme Launay Beaupied à 18h04**

**Le PV du dernier CA est adopté**

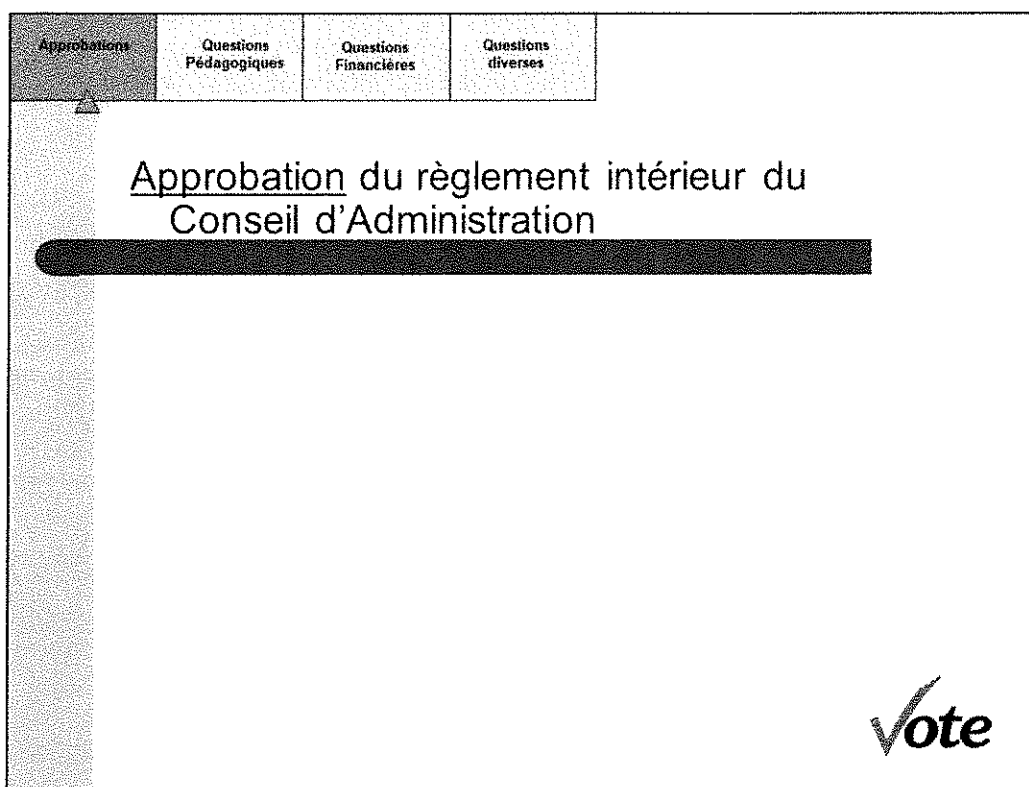
**Nombre de votants : 16**

**Pour : 16**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Commentaire :**



**Arrivée de Mme Bouteiller**  
**Lecture du règlement, pas de question.**

**Le règlement intérieur CA est adopté**

**Nombre de votants : 17**

**Pour : 17**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Commentaire :**

Questions Pédagogiques	Questions Pédagogiques	Questions Financières	Questions diverses
---------------------------	---------------------------	--------------------------	-----------------------

Bilan de l'année scolaire 2020/2021

---

**Arrivée de Mme Reillon à 18h12**

Questions Pédagogiques	Questions Financières	Questions diverses
---------------------------	--------------------------	-----------------------

## Résultats du DNB de juin 2021

---

77 admis pour 82 inscrits

Mentions

- 10 Assez Bien
- 35 Bien
- 18 Très bien

Tous les élèves ont obtenu une orientation

- 66,67% vers la 2<sup>nd</sup> GT
- 26,67% vers le 2<sup>nd</sup> pro
- 6,67% vers une première année de CAP

Administratif	Questions Pédagogiques	Questions Financières	Questions diverses
<b>Point de rentrée</b>			
<hr/>			
<a href="#"><u>Effectifs / structure/ ajustements horaires</u></a> Effectifs et structure.docx			
<a href="#"><u>Nouveaux personnels</u></a>			
<a href="#"><u>Point sanitaire</u></a>			
<a href="#"><u>infographie---synth-se-des-mesures-sanitaires-91637_0 (1).pdf</u></a>			
<a href="#"><u>Volet Fonctionnel COVID rentrée 2021-Collège Jacques Prévert.odt</u></a>			
<a href="#"><u>Plan de continuité-Collège Jacques Prévert.odt</u></a>			

**Une motion est lue et remise à la Principale pour ajout au PV.**

**Plan de continuité pédagogique présenté et adopté**

**Nombre de votants : 18**

**Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0**

**Commentaire :**

**Un représentant du corps enseignant fait remarquer qu'en classe de 6<sup>ème</sup> à 28 élèves si l'on rajoute l'inclusion de 2 élèves ULIS nous dépassons de 2 élèves (+ 1 AESH) la norme définie par l'éducation nationale.**



Questions Pédagogiques	Questions Financières	Questions diverses
---------------------------	--------------------------	-----------------------

Calendrier 2021/2022

---

Sera mis en ligne sur le site du collège

*vote*

**Le calendrier est adopté sans modification**

**Nombre de votants : 18**

**Pour : 18    Contre : 0    Abstention : 0**

**Commentaire :**

**Un représentant des parents d'élèves tient à signaler que nous votons pour un calendrier prévisionnel donc susceptible d'être modifié sans pour autant repasser par un vote au CA.**

Questions Professionnelles	Questions Financières	Questions diverses
-------------------------------	--------------------------	-----------------------

Calendrier 2021/2022 / sécurité

---

**Présenté**


Questions Généralistes	Questions Pédagogiques	Questions Financières	Questions diverses
---------------------------	---------------------------	--------------------------	-----------------------

## Règlement et attribution Fonds social

---

Le Fonds social collégiens est une dotation d'Etat distribué aux familles en difficultés financières pour régler des dépenses liées à la scolarité de leurs enfants.

Le règlement permet de définir les critères d'attribution de ces aides.



**Le règlement d'attribution du fonds social est présenté pour formaliser les pratiques d'attribution de cette aide.**

**Il est adopté sans question**

**Nombre de votants : 18**

**Pour : 18    Contre : 0    Abstention : 0**

**Commentaire :**

Appréciation Questions Financières Questions diverses


## Attribution des logements de fonction par NAS

Attribution des logements de fonction par Nécessité Absolue de Service :

Il existe 3 logements par NAS au collège de Pontvallain :  
Log 1 : Principale, Log 2 : Adjointe-Gestionnaire, Log 3 : Agent d'accueil

Le logementt 1, attribué au chef d'établissement est occupé par Mme LEGROS Carole Agent d'accueil du Conseil départemental en raison de l'insalubrité du logement 3, et suite à l'acceptation du Conseil d'administration du 06/02/2017.

Mme AUDOUIN Principale affectée depuis le 01/09/2021 demande la prolongation de cette attribution jusqu'à la nomination d'un autre chef d'établissement et de fait pour la durée de rénovation de l'appartement 3.



### **Vote pour l'attribution des logements par NAS**

**Logement 1 : Principale**

**Logement 2 : Adjointe-Gestionnaire**

**Logement 3 : Agent d'accueil**

**Autorise Mme LEGROS à occuper pendant la nomination de Mme Audouin le logement 1.**

**Nombre de votants : 18**

**Pour : 2      Contre : 12**

**Abstention : 4**

**Commentaire :**

**Nombreux échanges**

**Les représentants des parents d'élèves estiment ne pas avoir à voter pour ce genre de demande.**


Approbation Questions  
Financières Questions  
diverses

## Autorisation de recruter des personnels de droit public

Le chef d'Etablissement demande l'autorisation au CA de recruter des AED pour le fonctionnement de la vie scolaire.

Nombre de postes : 6

Quotité : 4,2 ETP



**Nombre de votants : 18**

**Pour : 18 Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Commentaire :**

**Suite aux débats il est convenu d'autoriser pas 6 mais 7 postes pour permettre d'anticiper le désistement imprévu d'un AED.**


Questions Financières	Questions Financières	Questions Financières	Questions diverses
--------------------------	--------------------------	--------------------------	-----------------------

## Contrats et conventions

---

Le chef d'Etablissement demande l'autorisation au CA de signer les conventions et contrats suivants :

Tableaux récapitulatif de renouvellement et projets 2021-22



**Présentation des renouvellements de contrats et conventions pour l'année 2021-22 et autorisation d'engagement.**

**Nombre de votants : 18**

**Pour : 18    Contre : 0    Abstention : 0**

**Commentaire :**

Questions Financières


Questions diverses

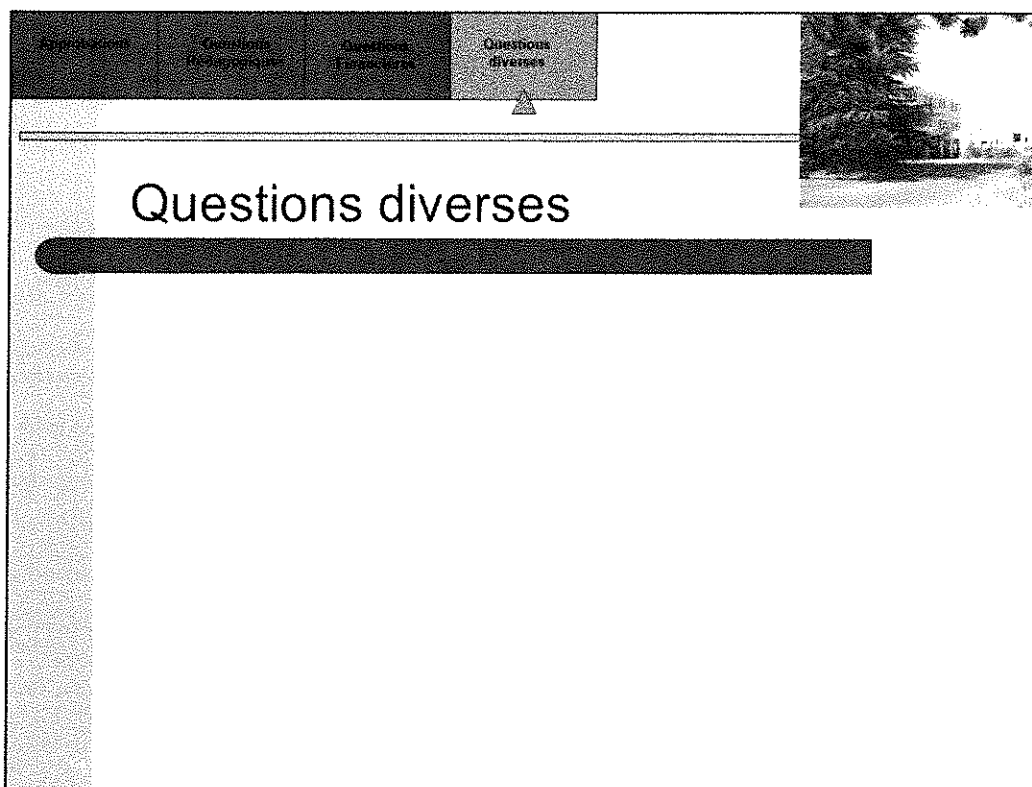
## DBM pour info

---

Subventions accordées par le Département à 50% des achats :

- 2SFDH - Acquisition 2 auto-laveuses = 2947,74€
- 2SMOB - Acquisition d'un fauteuil et d'un tableau blanc = 422,43€
- Acquisition de 30 tables et 30 chaises de classes = 2531,64€





### **Commentaire :**

Bonjour Mme AUDOUIN,

Nous souhaiterions évoquer quelques questions lors du conseil d'administration de demain concernant les emplois du temps, le quart d'heure lecture, la vie de classe...

Merci d'en prendre bonne note

Bien Cordialement

Le conseil d'administration.

### **Pour réponse aux questions des représentants des parents d'élèves :**

- A la question de la suppression du quart d'heure lecture, Mme la Principale a autorisé l'absence à titre exceptionnel (à raison d'1 séance hebdomadaire) à des élèves externes dont la pause méridienne est d'1 heure.



- **Les emplois du temps paraissent compliqués à modifier : nous attendons tout de même une autre organisation pour optimiser au maximum le capital d'heure qui nous a été alloué en juillet.**

A ce jour, Direction et enseignants n'ont pas trouvé de solution plus satisfaisante que celle proposée.

- **Concernant la vie de classe il a été demandé qu'un temps de vie de classe soit incorporé aux emplois du temps surtout pour les niveaux de 3<sup>ème</sup> pour permettre de les aider au mieux dans leur orientation.**

Réponse : Il est attendu à minima 10h annuelles de vie de classe. Deux classes sur les 12 du collège sont en attente faute de créneaux disponibles.

Les transports contraignent l'amplitude horaire notamment le mercredi matin.

Elles seront positionnées dès possible.

- **La sécurité au niveau du portail a aussi été évoquée : le fait de pouvoir rentrer avec les élèves et traverser l'établissement sans être contrôlé.**

Réponse : les adultes qui profitent de l'entrée des élèves pour entrer dans l'établissement doivent se présenter à l'accueil.

- **Les élèves n'osent pas sonner pour rentrer dans l'enceinte du collège avant l'heure établie et affichée sur l'interphone.**

Réponse : après discussion il nous a été confirmé que

**conformément au règlement intérieur et afin de gérer les flux, les élèves sont autorisés à arriver et sonner 10 minutes avant leur heure de cours.**


- **Les représentants des parents d'élèves ont soumis l'idée d'affecter une personne qui serait en charge des ouvertures du portail et de gérer le flux des élèves.**

**Réponse : Au regard de ses moyens, le service vie scolaire réalise cette gestion à distance à ce jour.**

**Fin de CA à 20h45.**

CONSEIL D'ADMINISTRATION 23/09/2021

Membres du Conseil d'administration

Titre	Nom	Prénom	Statut	Emargement
Madame	AUDOUIN	Sophie	principale	
Madame	AUBRY	Claire	gestionnaire	
Madame	BARBOT	Amandine	CPE	excusée
Madame	LECOR	Brigitte	conseillère départementale	excusée
Monsieur	BOUSSARD	François	conseiller départemental	excusé
Madame	CHARRIER	Nadège	représentante mairie Pontvallain	
Madame	BOUTEILLER	Isabelle	enseignante	
Madame	CANIART	Valérie	enseignante	
Monsieur	CHAUVEAU	Patrice	enseignant	
Monsieur	IZAUTE	Hubert	enseignant	
Madame	LEMOULT-EMMLER	Chrita	enseignante	
Monsieur	LUSSEAU	Nicolas	enseignant	
Madame	CROISEAU	Evelyne	personnalité qualifiée	
Madame	LENAIN	Laëtitia	ATP	
Madame	LEGROS	Carole	ATP	
Madame	LAUNAY BEAUPIED	Blandine	parent d'élève	
Madame	BRIFFAULT	Mathilde	parent d'élève	
Monsieur	DELAPORTE	Thierry	parent d'élève	
Madame	DUPRE-POIRIER	Sandrine	parent d'élève	excusée
Madame	GRUDET	Laëtitia	parent d'élève	
Madame	CHAIGNE	Aline	parent d'élève	
Monsieur	BOUHOURS	Brandon	élève délégué	
Monsieur	MONTEIL	Paul	élève déléguée	
Madame	COULON	Anne	enseignante suppléante	
Monsieur	MARMIER	Denis	enseignant suppléante	
Madame	REILLON	Margaux	enseignante suppléante	

Monsieur	LEMOINE	Baptiste	AED suppléant	
Madame	GOUDARD	Catherine	enseignante suppléante	
Madame	GERARD-BOURGEAIS	Sylvie	enseignante suppléante	<i>Aljérine Bourgeois</i>
Monsieur	MEUNIER	Romuald	AT suppléant	
Madame	AUBEL	Virginie	AT suppléante	
Madame	PIRON	Aurélié	parent d'élève suppléante	<i>PIRON</i>
Madame	MERCIER	Frédéric	parent d'élève suppléante	
Madame	GUYARD	Romuald	parent d'élève suppléante	
Madame	GAUTHIER	Sophie	parent d'élève suppléante	
Madame	ABRIVARD	Caroline	parent d'élève suppléante	
Madame	POUSSIN	Noémie	parent d'élève suppléante	<i>POUSSIN</i>
Madame	DUTILLEUX	Sarah	élève déléguée suppléante	
Madame	MARTIN	Laurette	élève déléguée suppléante	
Madame	DELAHAYE	Delphine	conseillère départementale suppléante	
Madame	BROSSET	Marie-Pierre	conseillère départementale suppléante	
Madame	TESSIER	Aude	représentant mairie Pontvallain suppléante	

**Membres autorisés à assister au Conseil d'administration à titre consultatif :**

Monsieur	SAINT-POL	Hervé	agent comptable	
			représentant CDC Pontvallain	
			représentant CDC-suppléant	

## Motion du jeudi 23 septembre 2021

Madame, Monsieur

En septembre 2021, la suppression de deux divisions au sein du collège Jacques Prévert de Pontvallain, décidée par l'inspection d'académique de la Sarthe a été effective sans prendre en compte nos arguments de terrain et surtout sans prendre acte de l'article 25 de la loi Blanquer, « Pour une école de la CONFIANCE » du 26/07/2019 qui précise que les effectifs d'ULIS sont comptabilisés : « *Les élèves accompagnés dans le cadre de ces dispositifs sont comptabilisés dans les effectifs scolarisés.* »

Nous avons dû répartir difficilement, à plusieurs reprises, les heures d'enseignement, la répartition insatisfaisante engendre des niveaux de classes très chargés : une moyenne de 25 élèves/classe en 3ème, 29 élèves/classe en 4ème, 30 élèves/classe en 5ème et 28 élèves/classe en 6ème (sans comptabiliser les élèves de la classe ULIS).

En effet, les moyens supplémentaires alloués au collège tardivement (le 1<sup>er</sup> juillet 2021) se sont avérés impossible à placer comme l'équipe pédagogique et éducative l'avait pensé. Une grande majorité des heures supplémentaires devaient permettre aux élèves d'avoir des heures d'enseignement en petit groupe en incluant bien évidemment les 9 élèves en situation de handicap au sein de ces groupes. Cette répartition pensée en faveur des élèves n'a pas été possible tout simplement parce que nos élèves prennent majoritairement les transports scolaires, que nous ne pouvons pas démarrer les cours avant 8h30 et nous ne pouvons pas finir les cours après 17h.

Les difficultés scolaires de notre population d'élèves montrent déjà qu'il est difficile de donner les mêmes chances de réussite quand ils se trouvent dans une classe surchargée pendant 55 minutes : accompagnement personnalisé difficile, temps de parole des élèves limité, salle trop petite pour que le professeur circule etc. Dans ces conditions, où est l'égalité des chances pour nos élèves ?

Avec des effectifs de 30 à 31 élèves minimum (élèves ULIS inclus) dans presque toutes les classes, nous dépassons les seuils préconisés par l'Inspection Académique à savoir 30 élèves/classe en 5ème et 28 élèves/classe en 6ème. Globalement les apprentissages seront pénalisés dans l'ensemble des matières..

Nos effectifs réels depuis deux rentrées scolaires sont les suivants :

rentrée de septembre 2020 : 359 élèves et rentrée de septembre 2021 : 345 élèves

Le collège de Pontvallain a eu une baisse de seulement 14 élèves entre ces deux rentrées scolaires et l'Inspection Académique de la Sarthe a décidé de supprimer deux divisions, l'équivalent d'une prévision de baisse d'effectif d'une cinquantaine d'élèves. Nous ne comprenons vraiment pas les calculs de l'Inspection Académique.

Dans le contexte sanitaire actuel, tout le monde s'accorde à dire qu'il est plus que nécessaire de diminuer le nombre d'élèves par classe pour protéger la santé des élèves et du personnel. L'inspection académique de la Sarthe a fait l'inverse : elle a fermé 3 divisions au collège de Pontvallain en 2 ans (une division supprimée en septembre 2020 et 2 divisions supprimées en septembre 2021).

Dans l'intérêt d'un service d'enseignement public de qualité, nous demandons que notre situation soit de nouveau étudiée. L'ensemble de l'équipe éducative et pédagogique reste à la disposition de l'inspection académique de la Sarthe pour échanger lors d'une audience au sein du collège et vous présenter plus en détail la situation du collège Jacques Prévert de Pontvallain.

Les représentants des professeurs élus au Conseil d'Administration